

enoromi

ma **o** azine

ENQUÊTE

PAGE

14

RÉSERVE DES MARCHÉS PUBLICS DE MOINS DE 150 MILLIONS DE FCFA

Pour qui, pourquoi et comment ?



ÉCONOMIE

Loi de finances 2024 :
Un Budget en nette hausse par rapport à 2023.

ACTUALITÉ

Pétrole : *L'État gabonais veut renforcer son influence dans le secteur.*



SCANNEZ
LE QR CODE

Pour plus de contenu
sur notre site web
www.enoromi.com

MAGAZINE GRATUIT



771473 968012 >



SERVICES PRESTIGES INTERNATIONAL

Relations publiques - Communication - Marketing



STRATÉGIE DE COMMUNICATION

- Mise en Oeuvre
- Elaboration des axes de communication
- Choix des canaux et planification des actions de communication

ÉDITION

- Journaux d'entreprises
- Magazines
- Rapports annuels

GRAPHIC DESIGN

- Charte graphique
- Identité visuelle
- Marketing et Publicité

RELATIONS MÉDIA/PRESSE

- Plan média
- Dossier de conférence de presse
- Communication digitale

SPOT PUBLICITAIRE

- Spot TV et Radio
- Spot d'Affiche
- Vidéo



 **+241 77657575**

Directeur de publication
Seif Mostley

Rédacteur en chef
Griffin ONDO

Graphisme & maquette
Davy MEGNIE  Think different

Webmaster
Simon Steven OBAME

Photographies
Junior Photographie

Régie publicitaire
Prestige Com Premium
Téléphone : +241 77 65 75 75

Équipe de rédaction
Jean Paul Augé OLLOMO
Brice GOTOA
Mikel DOUSSENGUI
Dorine Henry M.

Tirage mensuel
5000 exemplaires

Imprimé par
Services Prestiges International

Points de distribution

À Libreville
Spa Yacine
La Maison de Lulu
Urban FM

Oyem
Hôtel Marguerite

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux
@Enoromi Magazine



ÉDITO

LIBREVILLE FACE À L'INSALUBRITÉ, UN COMBAT SANS RÉPONSE PÉRENNE.

La municipalité de Libreville, à travers ses campagnes annuelles, exprime une volonté politique de lutter contre l'insalubrité, une problématique qui transcende le simple cadre esthétique pour devenir un enjeu de qualité de vie et de santé publique. Cependant, les défis persistent, comme le souligne le constat inquiétant du Général de Brigade Judes Ibrahim RAPONTCHOMBO dans sa communication du 12 décembre 2023, mettant en exergue une image peu reluisante de la ville, caractérisée par une occupation anarchique du domaine communal et l'incivisme des populations.

L'annonce de l'opération « Restauration de l'ordre urbain » se veut une réponse politique immédiate, basée sur le cadre légal existant. Cependant, cette réponse met en lumière une lacune plus profonde : l'absence d'une politique de salubrité publique intégrée à Libreville. Les campagnes récurrentes suggèrent une réactivité plutôt que l'instauration de solutions structurelles pérennes.

Il y a une véritable nécessité d'un changement de paradigme. La focalisation sur le cadre légal et réglementaire doit être complétée par la mise en place d'un programme ambitieux visant à régler définitivement la question de l'insalubrité. Cette démarche nécessite également un engagement clair du Général de Brigade Judes Ibrahim RAPONTCHOMBO. Car, une urgence perpétuelle à lutter contre l'insalubrité peut compromettre le

potentiel touristique de la ville, impactant ainsi des secteurs tels que l'hôtellerie et le commerce. Par conséquent, la mise au point d'une stratégie efficace pour un environnement sain, même indirectement, pourrait favoriser le développement économique local.

Si l'insalubrité est intimement liée à l'occupation anarchique du domaine communal et à l'incivisme des citoyens, il est important de reconnaître



Séif Mostley
Directeur de publication

que la transformation des mentalités constitue un élément clé sur la nécessité d'un changement culturel profond pour résoudre le problème de manière durable. Ainsi, la proposition d'une stratégie globale met également en exergue le rôle crucial des autorités locales dans l'éducation, la sensibilisation et l'application rigoureuse des lois existantes.

La « Restauration de l'ordre urbain » doit transcender son aspect immédiat pour devenir le catalyseur d'une transformation profonde de la gestion de l'insalubrité à Libreville. Cela implique non seulement des mesures législatives et des campagnes périodiques, mais aussi un engagement à long terme, une sensibilisation continue, et une collaboration active entre la municipalité et la population. Dès lors, la ville méritera véritablement son statut de cité propre et saine, dépassant les défis politiques et sociaux qui entravent actuellement sa qualité de vie. ●

Sommaire



10

Actualité.

Pétrole : L'État gabonais veut renforcer son influence dans le secteur.

ACTUALITÉS

06 Transition :

La BAD signe une nouvelle ère de sa coopération avec le Gabon.

08 Energie :

Kinguélé Aval, Asonha Energie reçoit 81 milliards de FCFA des bailleurs de fonds.

10 Pétrole :

L'État gabonais veut renforcer son influence dans le secteur.

12 Civisme :

Retour de la levée des couleurs dans l'administration publique.

GRAND ANGLE

14 Transition :

Ce que dit le chronogramme du CTRL.

DOSSIER

25 Dettes intérieure/extérieure :

Les militaires tiennent parole!

ECONOMIE

30 Loi de finances 2024 :

Un Budget en nette hausse par rapport à 2023.



19

Enquête.

Réserve des marchés publics de moins de 150 millions de fcfa : Pour qui, pourquoi et comment ?

En annonçant que les marchés de l'État du domaine des Travaux publics facturés à moins de 150 millions de FCFA seront désormais réservés aux petites et moyennes entreprises (PME) gabonaises, les nouvelles autorités du pays assurent vouloir mieux promouvoir l'entrepreneuriat national. Des questions subsistent néanmoins sur la véritable cible et sur le procédé dont beaucoup souhaitent qu'il soit simplifié quand d'autres le jugent déjà vicié à tort ou à raison. Qu'en est-il exactement ? Quelles sont les garanties du gouvernement ? Éclairage.



14

Grand angle.

Transition :

Ce que dit le chronogramme du CTRI

INVESTISSEMENT

32 Construction de Libreville 2 :
Ville utopique ou révolution urbaine ?

SOCIÉTÉ

34 Risque d'une nouvelle suspension
du Gabon de l'itie :
Les craintes de la société civile.

INTERNATIONAL

36 AGOA :
Le Gabon écarté par les États-Unis.

PUBLIREPORTAGE

38 Intégration sous-régionale : Bilan de la
deuxième Table ronde de la Cemac à
Paris.

25

Dossier.

Dettes intérieure/extérieure :

Les militaires tiennent parole!



Eau potable:

- plus de 27 forages hydrauliques urbaines réalisés

Éclairage public:

plus de 200 candélabres solaires de type LED

Éducation :

3 écoles pré primaires et primaires réhabilitées

- Plus de 300 kits scolaires ,

- plus de 200 didactiques ,

- plus de 900 élèves ont bénéficié des frais de scolarité.

Santé :

- plus de 300 moustiquaires imprégnées ont été distribuées aux jeunes filles mères et aux femmes de 3 eme âges .

- un montant de 500 milles francs alloué pour l'achat des médicaments.

Infrastructure:

- plus de 50 km de voirie urbaines / voies secondaires réaménagées

Cohésion sociales:

- plus de 100 associations de femmes et de jeunes soutenues

Depuis 2011, nous bâtissons **un avenir durable**, en valorisant nos ressources **tout en préservant l'environnement** et en **soutenant les communautés locales**.

Boulevard de l'Indépendance,
Libreville, Gabon



SEM
SOCIÉTÉ ÉQUATORIALE DES MINES



LES ACIERIES DU GABON

Partenaire Qualité !

FER À BÉTON Fe E500 EXIGÉ PAR LES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT



 **N° BLEU** +241 65 33 42 36



directeur.commercial
@acieriesdugabon.com



Zone Industrielle
D'owendo

Actualités



Pétrole : L'État gabonais veut renforcer son influence dans le secteur.



Les nouvelles autorités ont décidé de renforcer la présence du Gabon dans le secteur pétrolier. L'annonce par le président de la Transition, le 31 décembre, du droit de préemption qu'entend exercer le pays dans l'achat des actifs d'Assala Energy participe de cette ambition.

Une annonce qui a surpris tous les acteurs

Lors de l'annonce à la nation de ses vœux de Nouvel An sur la chaîne nationale Gabon Télévision le 31 décembre 2023, le Président de la transition Brice Clotaire a fait une annonce retentissante. Il a demandé au gouvernement de faire valoir le droit de préemption de l'État gabonais sur la reprise des actifs de l'entreprise pétrolière Assala et de lui présenter des pistes de solutions pour la réalisation de cette acquisition. Une nouvelle qui fait l'effet d'une douche froide au français Maurel & Prom qui s'était porté volontaire pour le rachat de l'ensemble des actifs en août 2023 pour un montant de 730 millions de dollars US (440,5 milliards de francs CFA).

L'État gabonais entend renforcer ses positions

Acheté à l'anglo-néerlandais Shell par le fonds d'investissement Carlyle en 2017, Assala Energy Gabon était sur le point d'être vendu au français Maurel & Prom. L'annonce avait été rendue publique par les deux parties à la mi-août dernière après des tractations secrètes dont la conclusion n'attendait plus que l'accord des autorités du Gabon et de la CEEAC. Cette dernière n'attendait plus que l'aval des autorités gabonaises pour entériner cet accord. Malheureusement les événements du 30 août 2023 sont passés par là. Le départ du gouvernement d'Ali BONGO ONDIMBA et l'arrivée du CTRL ont rebattu les cartes. Avec cette acquisition, Maurel & Prom espérait renforcer ses positions en mettant la main sur des actifs qui comprennent une dizaine de champs pétroliers avec une réserve de plusieurs millions de barils et des infrastructures de transport et de stockage de brut. La filiale de Carlyle Energy Group est le deuxième plus gros producteur gabonais avec une production annuelle de 17 millions de barils de brut (40% de la production) derrière Perenco. Actionnaire à hauteur de 25% des parts par le biais de sa filiale Gabon Oil Company (GOC), le Gabon souhaite désormais prendre le contrôle total d'Assala au nom de sa souveraineté. Malgré la promesse d'accroître à 29,5% les parts de l'État ga-

bonais en contrepartie de la validation de ce transfert, le Gabon a quand même mis son veto à ce rachat. Alors comment l'État pourrait-il monter une telle opération ?

Le gouvernement d'ores et déjà au travail

Les techniciens du ministère de l'Économie et des Participations sont à la manœuvre pour matérialiser le vœu présidentiel en prenant en compte des engagements en cours. La reprise de la coopération financière avec les bailleurs de fonds internationaux et la crédibilité restaurée de la signature du Gabon sur les marchés financiers sont des signaux qui poussent à l'optimisme, même si une surveillance accrue pour maintenir notre niveau d'endettement à un niveau acceptable reste de mise. Malgré le contexte économique mondial morose dû aux tensions en Europe et au Proche-Orient, de l'inflation persistante en États-Unis, de la récession attendue en Europe ou de la croissance en berne chinoise, le Gabon dispose des ressources et d'une confiance retrouvée pour financer un tel investissement qui renforcerait indéniablement le contrôle de l'État gabonais dans « ce secteur poumon de l'économie » du pays. Notre essor vers la félicité est à ce prix. ●

Jean Paul Augé OLLOMO

Confort et qualité pour notre
atout le plus précieux : vous

PONGARA
LODGE



Fraîchement renové pour mieux vous servir, venez découvrir la nouvelle atmosphère de cet hébergement idéal pour un séjour inoubliable au Parc National de Pongara.

Activités

Beach bikes • Randonnée pédestre • Pique-nique dans la savane • Observation d'animaux • Pêche • Kayak sur la lagune • Salle de réunion

LOANGO
CAMPS



Venez explorer les biodiversités différentes et époustouflantes de 3 camps uniques, pour une aventure exceptionnelle au cœur de la richesse du Parc National de Loango.

Activités

Safari 4x4 • Safari en bateau sur la rivière • Randonnée pédestre

- À la rencontre des gorilles
- Observation d'animaux
- Visite nocturne des crocodiles
- Observation des oiseaux endémiques de la zone
- Pêche sportive



Le surprenant oasis
qui rendra mémorable
votre rencontre avec
mère Nature

241 74 41 65 69 / +241 74 40 56 05
reservations@luxurygreen-resorts.com
www.luxurygreen-resorts.com

By LUXURY GREEN
RESORTS



Actualités



Civisme : Retour de la levée des couleurs dans l'administration publique.



L'unité nationale et la consolidation des valeurs républicaines sont désormais le leitmotiv à partir duquel le Gabon entend concrétiser son « essor vers la félicité ». Le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), par l'entremise de son porte-parole, le Lieutenant-colonel Ulrich MANFOUMBI MANFOUMBI, a publié le 14 novembre 2023 un communiqué traduisant la volonté du président de la Transition, le général de brigade Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, d'élargir les rituels de la levée et de la descente des couleurs ainsi que le chant de l'hymne national à toute l'administration publique du pays.

« Le général de brigade Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA a décidé aujourd'hui de l'extension de la cérémonie de la levée des couleurs à toutes les administrations publiques ». C'est la quintessence du communiqué du CTRI daté du 14 novembre. Cette mesure n'est pas simplement symbolique. La mesure, diversement accueillie par l'opinion, vise la consolidation de l'« unité nationale » au même titre qu'elle entend encourager chaque citoyen à renforcer son engagement envers les valeurs fondamentales de la République et de la Patrie.

Si les réactions de la population face à cette initiative sont variées, elles sont néanmoins majoritairement positives. D'aucuns y voient un moyen pour les fonctionnaires de renouer avec les symboles patriotiques. L'on n'hésite pas à évoquer une sorte de « retour aux sources », d'autant que la pratique s'était perdue depuis de nombreuses années.

Pour d'autres, compte tenu des horaires fixés pour la tenue de la cérémonie du lundi, la question des transports dans le Grand Libreville pourrait constituer un frein au respect de la décision.

Les autorités indiquent par ailleurs que la décision du président de la Transition n'a pas qu'une visée éducative à l'adresse des élèves. Celle-ci vise également à inculquer, ou du moins à rappeler la notion de patriotisme aux jeunes et aux adultes. L'objectif étant de renforcer l'unité nationale autour du drapeau. Dès lors, chaque citoyen a le devoir de s'organiser pour être présent lors des cérémonies de levée et de descente des couleurs les lundis matin de 7h30 à 8h30 et les vendredis aux heures de fermeture légale des bureaux.

Ces cérémonies, accompagnées de l'exécution de l'hymne national, La Concorde, sont une manière de rallier chaque agent de l'administration publique au processus en cours.

In fine, cette initiative souligne l'importance accordée à la préservation des valeurs nationales et à la consolidation de l'unité au Gabon, invitant chaque Gabonais à être un acteur engagé dans la préservation et la célébration de l'identité nationale. ●

Séif MOSTLEY

La Baie des Rois : la voie vers la Green City



Plan d'aménagement de la Baie Des Rois

Un projet en phase avec les Objectifs de Développement Durable

Du fait de son positionnement géographique et de sa nature de centre-ville maritime, la Baie des Rois a pour vocation de constituer une référence régionale d'éco-quartier, qui répond **aux enjeux de durabilité et aux objectifs climatiques internationaux dans sa démarche planification urbaine.**

Le projet fait l'objet de labels éco-responsables tels que la certification écologique Excellence in **Design for Greater Efficiency (EDGE)**, développée par la Société financière internationale (SFI), avec pour objectif de **réduire son empreinte environnementale des bâtiments.** Il se place également dans la lignée des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.



Esquisse d'un bâtiment éco-responsable en cours de développement



Le continent africain est actuellement confronté à plusieurs défis majeurs : changement climatique, croissance démographique, urbanisation grandissante. Face à ces changements, les notions de ville durable et de mobilité sont clés pour la réussite et le développement de la société. À Libreville, l'une des réponses réside dans l'intervention de la **Façade Maritime du Champ Triomphal (FMCT)**, filiale du Fonds Souverain de la République Gabonaise (FSRG) dont le mandataire exclusif est le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS).

Depuis 2015, la FMCT est chargé de piloter le projet phare de **La Baie des Rois** qui constitue la première étape d'une transformation en profondeur de la capitale gabonaise comme une ville durable, dynamique et ouverte sur le monde.



Aperçu d'un bâtiment en construction



La gestion des eaux usées et des eaux pluviales



L'installation de système d'éclairage intelligent et économe



L'intégration d'espaces verts et piétons

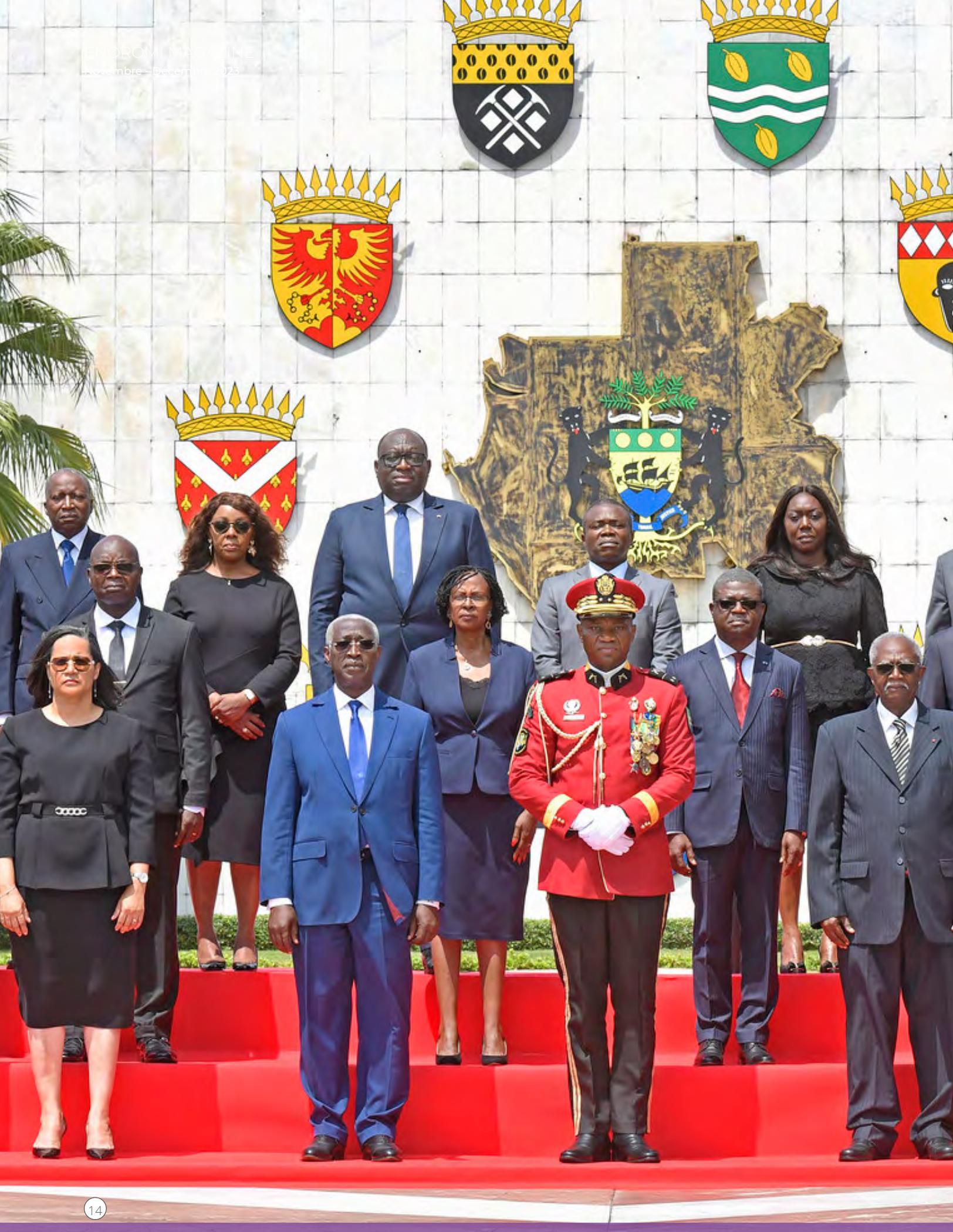


La valorisation de l'écosystème naturel local



La conception de bâtiments respectueux de l'environnement

À ce jour, **25%** de la réclamation sur la mer ont été réalisées permettant la **viabilisation de la zone Nord** sur laquelle **10 projets de bâtiments sont en cours de développement.**



► GRAND ANGLE

TRANSITION

Ce que dit le chronogramme du CTRI

Le Gabon a fait un pas de plus vers la normalisation de son fonctionnement constitutionnel. Le CTRI a en effet officialisé les grandes dates de la transition qui doit s'achever en 2025. Mais cette publication a été diversement appréciée et suscite de nombreuses réactions. Décryptage.

Une annonce inattendue faite par le CTRI

C'est à la faveur d'un point de presse que le porte-parole du Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI), le Lieutenant-Colonel Ulrich MANFOUMBI MANFOUMBI a, le 13 novembre 2023, rendu public le calendrier de la transition au Gabon. En effet, présenté par le CTRI puis adopté en Conseil des ministres dans la foulée, le chronogramme de la période d'exception actuelle qui devrait connaître son épilogue en août 2025 à la suite d'élections présidentielles censées mettre un terme à la transition et confirmer le retour du Gabon à un ordre constitutionnel normal. La question de la durée de la transition à la suite de l'annulation des élections du 26 août 2023 était un point pour lequel partenaires institutionnels et étatiques ont toujours demandé des éclaircissements au gouvernement et aux militaires au pouvoir.

Cependant, au-delà de la question de la durée de la transition, dans son communiqué n° 26, le CTRI a tenu à rappeler ses missions dans le cadre de la restauration des institutions républicaines et le retour à une gouvernance démocratique au Gabon. Il s'agit notamment de la restauration de la stabilité et de confiance, de la réforme institutionnelle et législative, de la lutte contre la corruption, du développement durable et économique, de l'éducation et de la sensibilisation, du dialogue national et de la consultation publique. L'atteinte de ces objectifs devrait se faire dans un délai qui puisse à la fois permettre aux militaires de bénéficier d'une marge de temps nécessaire pour mener à bien leurs actions et satisfaire aux attentes des partenaires financiers internationaux qui souhaitent une transition relativement courte. Mais que dit concrètement ce chronogramme ?

Une transition prévue pour durer 2 ans (septembre 2023 – août 2025)

C'est une transition de 24 mois qui a débuté en septembre dernier avec la rencontre des forces vives de la nation.



En effet, dès la prise de pouvoir par les militaires du CTRI, ces derniers avaient immédiatement organisé de larges consultations avec les représentants religieux, les représentants de la presse, les acteurs politiques, les représentants de la société civile et les opérateurs économiques.

À la suite de ces rencontres, le CTRI avait, durant le mois d'octobre, procédé à la mise en place des organes de la transition, à savoir : la Cour constitutionnelle, le gouvernement, l'Assemblée nationale, le Sénat et le Conseil économique, social et environnemental (CESE).

Plus de 17 000 contributions reçues par le gouvernement

Le gouvernement a lancé le 2 octobre 2023 un appel public à contribution sur le diagnostic de la situation du Gabon et sur les moyens pour corriger les dys-

fonctionnements qui minent la gestion du pays. Achevée le 30 novembre 2023, la primature a annoncé avoir récolté d'ores et déjà plus de 17 245 contributions des Gabonais résidant au pays et ceux de la diaspora dont 1 886 dépôts physiques et 15 359 dépôts virtuels via l'application gouvernementale MBOVA mise en place par le ministère en charge de la Réforme des institutions. Ces apports concernent une cinquantaine de secteurs d'activité, dont la santé, l'éducation, le social et l'économie, selon les données publiées par l'Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences (Aninf).

Le rapport de synthèse des contributions publié en janvier 2024

Durant le mois de décembre, le gouvernement s'attèlera à faire l'inventaire des problèmes identifiés par les Gabonais et faire une synthèse de leurs propositions. La restitution de la synthèse est



prévue pour le mois de janvier 2024 avec à la clé un enrichissement du rapport par les experts des différents domaines concernés. En février 2024, il sera procédé à l'adoption de la mouture finale du rapport de synthèse après l'ajout des dernières recommandations.

Le grand dialogue national inclusif (du 1er au 30 avril 2024)

Organisation à Libreville du grand dialogue national à laquelle prendront part les partis politiques, associations et personnalités qui auront contribué à l'appel public lancé par le gouvernement de transition. Ce grand débat qui aura lieu durant tout le mois d'avril 2024 sera présidé par l'Archevêque de Libreville, Monseigneur Jean Patrick IBA-BA. Les pourparlers concerneront les points inscrits dans le rapport de synthèse, y compris les indications concernant le calendrier de la transition annoncé par le CTRI. Ces dernières pourraient d'ailleurs être modifiées si les participants au dialogue l'estiment nécessaire.

Adoption d'une Constitution et d'un Code électoral

En juin 2024, le Parlement gabonais (Assemblée nationale et Sénat) de la transition sera transformé en constituante

en vue de l'élaboration de la nouvelle Constitution. Durant de deux mois, les parlementaires assistés d'experts en matière juridique se pencheront sur la rédaction de la Constitution gabonaise dont la première mouture devrait être rendue publique à la fin du mois d'août 2024. En octobre 2024, après l'ajout des dernières modifications, la constituante devra adopter le projet final de constitution qui sera soumis par voie référendaire au peuple gabonais au plus tard en décembre 2024.

À l'issue de l'adoption de la nouvelle Constitution, les parlementaires et le gouvernement se pencheront sur la rédaction d'un nouveau Code électoral dont le projet final devra être adopté à la fin du mois de février 2025. Ce texte de loi devrait être adopté par le Parlement et promulgué par le président de la transition courant mars 2025. Ce qui marquerait alors le lancement des opérations électorales.

La révision des listes électorales sur l'ensemble du territoire national et dans les représentations diplomatiques. Durant 3 mois, il s'agira d'extirper toutes les anomalies qui figurent sur cette liste afin de la rendre fiable. À la suite de cette révision, les élections générales seront organisées (municipales, législatives et présidentielles) en août 2025.

Un chronogramme diversément apprécié

L'annonce de calendrier de la transition a suscité de nombreuses réactions. En effet, pour les soutiens du CTRI, l'annonce d'une transition de deux ans est trop courte, car au regard des nombreux problèmes dont souffre le pays. De leur point de vue une transition au-delà de 2025 serait plus conforme à la réalité de la situation du Gabon. Pour d'autres, une transition de 24 mois est suffisante, car il est possible de mettre en place de nouvelles institutions républicaines et d'organiser de nouvelles élections dans ce laps de temps. Ils privilégient le retour à un ordre constitutionnel comme la priorité de la transition.

Pour les partenaires bilatéraux, l'annonce d'un calendrier qui fixe une date de fin de la transition est perçue comme un gage des nouvelles autorités à ne pas s'éterniser au pouvoir. Les bailleurs de fonds et les organisations régionales ont favorablement accueilli cette annonce du CTRI et les sanctions sont progressivement levées au regard des avancées positives observées par ailleurs sur le terrain. ●

Jean Paul Augé OLLOMO

Enquête



RÉSERVE DES MARCHÉS PUBLICS DE MOINS DE 150 MILLIONS DE FCFA

Pour qui, pourquoi et comment ?

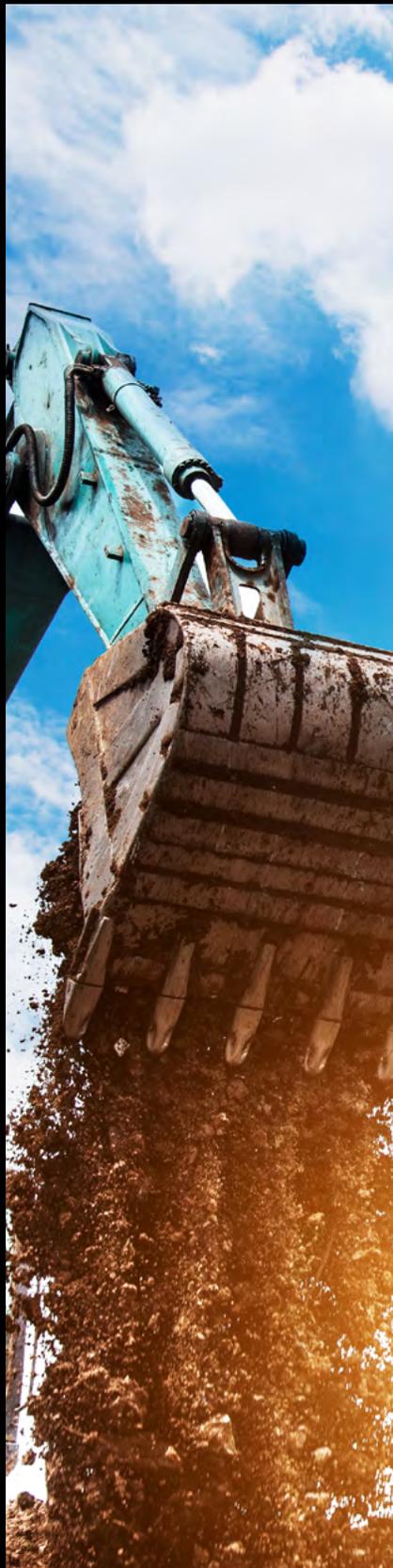
I En annonçant que les marchés de l'État du domaine des Travaux publics facturés à moins de 150 millions de FCFA seront désormais réservés aux petites et moyennes entreprises (PME) gabonaises, les nouvelles autorités du pays assurent vouloir mieux promouvoir l'entrepreneuriat national. Des questions subsistent néanmoins sur la véritable cible et sur le procédé dont beaucoup souhaitent qu'il soit simplifié quand d'autres le jugent déjà vicié à tort ou à raison. Qu'en est-il exactement ? Quelles sont les garanties du gouvernement ? Éclairage.

Le communiqué numéro 24 du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) rendu public par son porte-parole, le lieutenant-colonel Ulrich MANFOUMBI MANFOUMBI, le 25 octobre 2023, a incontestablement été accueilli comme une bonne nouvelle, voire un soulagement pour de nombreux compatriotes chefs d'entreprises qui y ont vu une véritable porte de sortie de crise ouverte par les autorités, au moment où ils se plaignaient de leur difficile accès aux marchés publics, notamment dans le secteur des Travaux publics. La veille de la publication de ce communiqué, le président de la Transition avait en effet décidé que la totalité des commandes publiques d'un montant de moins de 150 millions de FCFA en matière de TP serait désormais réservée aux petites et moyennes entreprises gabonaises.

POURQUOI ?

Au gouvernement de Transition conduit par Raymond NDONG SIMA, c'est Patricia DJIPANO-MOULOUGUI qui est chargée de traduire dans les faits la décision du général Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA. Aussi, peu de temps après sa publication, la ministre en charge des PME-PMI s'est-elle lancée dans une campagne d'explication auprès des patrons des PME, principales cibles de cette mesure. « Cette mesure forte vise à relancer et à redynamiser les activités des PME gabonaises », a-t-elle déclaré lors d'une sortie effectuée à l'Espace PME à Libreville. Pour le membre du gouvernement, il s'agit donc d'une décision qui s'inscrit dans un contexte de sursaut de patriotisme économique, le but étant de faire de ces entreprises de véritables partenaires de l'État, qui contribuent de manière qualitative à la construction de la richesse nationale.

« Dans un contexte caractérisé par des difficultés de tous ordres, amplifiées par la crise sanitaire qui a fortement fragilisé les PME, cette mesure apporte un appui important aux PME gabonaises en leur permettant de relancer leurs activités et de contribuer à la création de richesses. En décidant



de réserver exclusivement les marchés de moins de 150 millions aux PME gabonaises, le président de la Transition entend soutenir la croissance économique et lutter contre le chômage à travers les emplois que vont créer ces PME et promouvoir l'entrepreneuriat national. Par cette mesure, le président fait naître à nouveau en chaque Gabonais le sentiment d'appartenance à la nation gabonaise », a-t-elle défendu.

POUR QUI ET COMMENT ?

Au Gabon, c'est connu, en dépit de l'existence de textes de loi favorisant les PME gabonaises, parmi lesquels le Code des marchés publics, les PME nationales éprouvent d'importantes difficultés à accéder à la commande publique. C'est d'ailleurs ce constat qui a conduit à la décision prise par Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, renseigné. Or, l'ambition du CTRI est de consolider et favoriser la croissance économique du pays, de développer l'emploi, d'endiguer la pauvreté et de procurer davantage de recettes fiscales à l'État. Ceci ne serait possible qu'en impliquant véritablement la PME gabonaise qui, c'est incontestable, crée le plus grand nombre d'emplois et génère de la valeur ajoutée par une capitalisation des savoir-faire.

« Par PME gabonaise, il faut entendre, toute entreprise propriété de personne physique gabonaise ainsi que toute société dont le capital est détenu majoritairement par des Gabonais et au sein desquelles ceux-ci assurent les fonctions de direction. Ces dispositions sont prévues par l'article 3 de la loi n°11/84 du 12 juillet 1984 portant modification de la loi n°01/81 instituant les mesures administratives et financières propres à promouvoir les PME », rappelle Patricia DJIPANO-MOULOUGUI.

Pour bénéficier de cette mesure, il convient toutefois de satisfaire à un certain nombre de critères prouvant que la boîte sollicitant un marché public est bien une PME gabonaise. Pour cela :

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

13 Parcs
nationaux

11% Du territoire
sanctuarisé

20 Aires protégées
aquatiques

9 Sites
Ramsar

GABON CHIFFRES CLÉS

LE SAVIEZ - VOUS

Au Gabon, l'exploitation forestière à des fins commerciales a démarré en 1889. Grâce à la politique du Président de la République Ali Bongo Ondimba « d'exploiter pour préserver », le Gabon a conservé une couverture forestière de 88 % ce qui fait de lui le pays le plus boisé au monde.



- Il faut être de nationalité gabonaise, pour les personnes physiques ;
- Il faut que le capital soit détenu à au moins 70% par les nationaux, pour les personnes morales.

Seulement, si la loi n°014/1998 prévoit des conditions de mise en concurrence des entreprises dans le cadre des marchés de l'État, il n'en demeure pas moins que, dans sa politique de promotion de la PME gabonaise, l'État réserve également le privilège d'un accès prioritaire à la PME agréée. En clair, il s'agit donc d'un avantage qui n'est bénéfique qu'à condition de disposer de

l'Agrément PME, conformément aux dispositions de l'article 37 de la loi n° 008/2018 du 8 février 2019 portant orientation de la politique nationale de promotion des PME.

Aussi, les PME gabonaises sont-elles invitées à se rapprocher des services techniques de la Direction générale des PME sise à Awendjé afin de se faire enregistrer, indique le ministère en charge des PME-PMI depuis l'annonce de la mesure. Face aux "petits" patrons, la cheffe de ce département a rappelé que des campagnes d'information et de formation ont lieu au sein de l'Espace PME (également à Awendjé, à Libreville). Celles-ci, a-t-elle précisé, permettent aux demandeurs de mieux structurer leurs dossiers de demande d'Agrément, de répondre efficacement aux appels d'offres, tout comme elles leur offrent un accompagnement auprès des services des impôts et de sécurité sociale et auprès des établissements bancaires.

UN AGRÉMENT, POUR QUEL BÉNÉFICE ?

Mise en place il y a quelques années, l'Agrément PME est un outil de pro-

motion réservé uniquement aux Gabonais. Celui-ci confère de nombreux avantages aux PME nationales, notamment :

- L'accès prioritaire à la commande publique ;
- La réduction de 50% des frais de dossier d'appel d'offres ;
- L'exemption de la garantie de soumission ;
- L'exonération fiscale et douanière durant les cinq premières années ;
- L'accès prioritaire aux structures d'encadrement de l'État.

À la suite de la mission de clarification à laquelle s'est prêtée la ministre en charge des PME-PMI en lien avec la décision de la principale autorité du Gabon, une rencontre avec les principaux syndicats des PME a eu lieu ainsi que le lancement de l'opération d'enregistrement des PME gabonaises sur toute l'étendue du territoire national. ●





19 MAI 1967 - 19 MAI 2022
55 ANS D'ENGAGEMENT & D'EXPERTISE
AU CŒUR DES MÉNAGES
ET INDUSTRIELS AU GABON



Sécurité
Expertise
Responsabilité
Engagement
Esprit d'équipe

**“ ENTREPOSAGE DE PRODUITS
PÉTROLIERS ET GAZIERS DESTINÉS
AUX MÉNAGES ET AUX INDUSTRIELS ”**

Contact
+241 11 70 01 01

 BP: 2218,
- Zone Portuaire Owendo
- Moanda (Haut Ogooué)

 contact@sgepp.ga
www.sgepp.com

Dossier



DETTES INTÉRIEURE EXTÉRIEURE

Les militaires tiennent parole!

Après seulement 100 jours passés à la tête du pays à la suite du coup d'État intervenu fin août dernier, le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) est parvenu à restaurer la confiance écornée de l'État gabonais vis-à-vis de ses partenaires sur le plan national et international, en réglant une bonne partie de sont ardoise à leur endroit. Au ministère de l'Économie et des Participations, on évoque par exemple l'apurement de la dette du Gabon auprès de la BAD pour un montant de 27,5 milliards de FCFA quand une enveloppe globale de 85 milliards de FCFA a été mise à disposition pour le paiement de la dette intérieure. On fait le point.

Avec la participation du
Ministère de l'Économie et des Participations

Il s'y était engagé. En moins de quatre mois, 100 jours précisément après son arrivée au pouvoir par l'effet du coup d'État du 30 août 2023, le général de brigade Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, par l'entremise du gouvernement est parvenu à restaurer la confiance des bailleurs de fonds du Gabon ainsi que celle des entreprises au niveau national. Avant toute autre chose, le président de la Transition a tenu à s'attaquer à la question des créances de l'État. D'où la décision de réactiver, dès septembre dernier, la taskforce dédiée dont les travaux se poursuivront en 2024, mais dont les résultats sont déjà visibles, notamment avec le paiement de la dette intérieure et extérieure, au point que d'importantes institutions financières internationales ont décidé de lever leurs sanctions contre le pays et d'accepter de soutenir les nouvelles autorités. ●

LE PAIEMENT DE LA DETTE INTÉRIEURE

En 100 jours, le CTRI est donc parvenu à redonner le sourire que des centaines d'entreprises avaient perdu ces 14 dernières années du fait du non-règlement par l'État de son ardoise à leur endroit. S'il a quand même fallu qu'un travail minutieux soit effectué par la taskforce dédiée, notamment dans le but d'assainir le cadre de l'endettement et la relation de l'État vis-à-vis de ses créanciers, dans un communiqué daté du 21 décembre 2023, le ministre de l'Économie et des Participations informe que, sous les hautes instructions du président de la Transition, le gouvernement, par l'entremise de la Direction générale de la Dette (DGD), et seulement après la signature d'une convention portant règlement définitif de la dette intérieure de l'État à la suite des opérations d'audit conduites de 2020 à 2023 par la première taskforce et par l'Autorité nationale de vérification et d'audit (Anavea), a procédé au paiement de la dette intérieure moratoire due aux entreprises installées au Gabon dès ce mois de décembre 2023.

Ainsi donc, dans son communiqué, Mays MOUISSI précise que la DGD a procédé dans un premier temps au paiement intégral de toutes les conventions dont le montant de l'encours est inférieur à 1 milliard de FCFA, soit 89% des entreprises concernées ; dans un deuxième temps au paiement de la totalité des échéances antérieures au 1er janvier 2024 pour les conventions dont le montant de l'encours est supérieur ou égal à 1 milliard de FCFA, soit 11% des entreprises concernées ; et ensuite au paiement des instances au Trésor pour un montant total de 10 milliards de FCFA. Le membre du gouvernement précise surtout que ces paiements se sont faits dans le



respect de l'enveloppe financière de 85 milliards de FCFA mise à disposition à cet effet.

L'opération, indique-t-on à l'immeuble Arambo abritant les services du ministère de l'Économie et des Participations, a bénéficié à plus de 300 entreprises. Si bien qu'à son terme, le fichier de la dette intérieure de l'État ne sera plus constitué que d'une trentaine d'entreprises pour un encours total de 231,93 milliards de FCFA dont l'échéancier permet un amortissement soutenable conduisant à leur extinction définitive en 2030. En payant cette dette intérieure, les nouvelles autorités du Gabon ont souhaité « soulager la trésorerie des entreprises », non sans les inviter à « consacrer ces ressources à l'effort collectif de restauration de l'économie nationale ». ●



Soyez récompensés à la souscription d'un pass Sikka*

*Tous les voyageurs membres du programme Flying Blue Air France KLM peuvent gagner des Miles en souscrivant à un pass Sikka Meet & Assist : 650 CFA dépensés rapportent 3 Miles Flying Blue.

L'APUREMENT DES ARRIÉRÉS DE LA DETTE EXTÉRIÈRE

À l'arrivée du gouvernement de la Transition, le Gabon était suspendu de décaissement auprès de neuf bailleurs de fonds internationaux, ceci depuis le mois de mars 2023. L'une des premières décisions du président de la Transition a été de réaffirmer l'engagement de l'État gabonais à honorer ses échéances et à apurer progressivement sa dette afin de retrouver la confiance de ses créanciers. Aussi, nommé le 9 septembre 2023, Mays MOUISSI s'y est-il attelé dès sa prise de fonctions trois jours plus tard. Moins de deux mois après, grâce à d'intenses négociations menées par ses ministres, dont le chef du gouvernement de Transition, l'économiste Raymond NDONG SIMA, dès la fin du mois d'octobre 2023, le Gabon a apuré sa dette auprès de la Banque africaine de développement (BAD) pour un montant de 27,5 milliards de FCFA.

Deux mois jour pour jour après la formation du gouvernement, l'Etat gabonais a réglé ses arriérés de dette en instance au Trésor public au profit de la Banque islamique de développement (BID) pour un montant de 10,24 milliards de FCFA. Une action qui a ouvert la voie à la levée de la suspension du Gabon aux guichets de cet important partenaire financier, garantissant ainsi la reprise prochaine des travaux liés au projet d'aménagement du bassin versant de Terre Nouvelle dans le 6e arrondissement de Libreville. Des travaux, qui s'étendent sur une superficie de 294,04 hectares et d'un linéaire de branches de 7,1 kilomètres, financés par l'Etat grâce à un emprunt contracté auprès de cette banque.

Durant les 100 premiers jours du CTRL au pouvoir, le Gabon a également réglé plus de 6 milliards de FCFA d'arriérés à la Banque mondiale. « L'impact attendu est la reprise de la coopération économique et les projets tels que l'accès aux services de base en milieu rural et le renforcement des capacités, la transformation numérique, l'appui au développement des compétences pour l'employabilité, le développement de la statistique au Gabon », justifie dans un document Mays MOUISSI qui ne manque pas d'informer du règlement de plus de 11 milliards d'arriérés de FCFA de dette auprès du Fonds monétaire international (FMI) dont une mission d'évaluation est d'ailleurs attendue à Libreville courant 2024.

Concrètement, selon le compte fait par la DGD, ce sont au total 319 milliards de FCFA de dette qui ont été remboursés au mois de septembre 2023. 31,99 milliards de FCFA au mois d'octobre 2023 et 30,4 milliards de FCFA au mois de novembre 2023. Il en va de la crédibilité de notre pays. ●



enoromi magazine



www.enoromi.com

Suivez nous sur les réseaux sociaux
@Enoromi Magazine



ÉCONOMIE LOI DE FINANCES 2024



Un Budget en nette hausse par rapport à 2023.

Le premier budget du Gabon sous l'ère de la transition a été présenté et adopté par le gouvernement. Au regard du contenu de la Loi des finances 2024, on constate une nette rupture avec des recettes fiscales plus importantes et une part dédiée aux investissements et aides sociales significatives.

Un budget de l'État en forte hausse

C'est la principale information à retenir du Conseil des ministres du 6 décembre 2023 qui s'est tenu dans le lieu habituel du Palais du Bord de mer. Sous la présidence du général Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, le gouvernement a adopté le Projet de Loi des finances pour l'exercice de l'année 2024 (PLF2024). C'est un budget global équilibré en recettes et en dépenses à 4 162 milliards de FCFA, en nette hausse de 559,7 milliards, comparé à celui de 2023 qui était établi à 3 602,3 milliards de FCFA. Les objectifs clairement définis de ce budget sont notamment de :

- Soutenir l'économie à travers la relance de nombreux investissements inachevés ;
- Consolider les acquis sociaux des Gabonais à travers l'octroi massif d'aides sociales ;
- Renforcer les effectifs de l'État avec des recrutements et des

régularisations des situations administratives ;

- Optimiser les recettes fiscales par le biais de l'assiette et d'un renforcement accru de l'informatisation du recouvrement ;
- Renforcer les contrôles liés à l'exécution des dépenses budgétaires.

Des hypothèses de minima pragmatiques au regard de la situation économique du pays

Le gouvernement a élaboré ce budget en se basant sur certaines hypothèses à savoir :

- Une production pétrolière à 80,3 millions de barils pour 2024 avec un prix du baril de Brent à 72\$ soit une baisse de 4% par rapport à 2023 où le gouvernement tablait sur une production de 80,2 millions de barils ;

- Une production de manganèse à 10 millions de tonnes, soit une baisse de 7,5% par rapport aux prévisions de 2023 et un prix de vente de 176,5\$ la tonne, soit une augmentation de 9,6% ;
- Une production de bois à 1,35 million de mètres cubes, en baisse de 20,3% par rapport à 2023 ;
- Un taux de change du dollar américain à 593,6 FCFA, en baisse de 0,1%.

On peut simplement regretter l'absence de lignes en ce qui concerne les recettes attendues de l'exploitation des gisements de fer de Belinga et d'autres minerais précieux dans le pays.

Des recettes budgétaires et fiscales en nette augmentation

Dans ce projet de loi, les recettes budgétaires nettes pour l'année 2024 sont évaluées à 2 729,7 milliards de FCFA, en hausse de 384,5 milliards de FCFA par rapport à 2023 et dont 233,4 milliards de FCFA seraient attribuées aux recettes fiscales. Les recettes affectées aux tiers (collectivités locales, organismes internationaux, établissements publics) s'établiraient à 105,2 milliards de FCFA, en hausse de 1 milliard de FCFA par rapport à 2023.

Ce même PLF 2024 prévoit des ressources de trésorerie et de financement à hauteur de 1327,1 milliards de FCFA en hausse de 174,2 milliards par rapport à 2023.



Quant aux dépenses budgétaires qui se soldent à 2568,8 milliards de FCFA, en hausse de 444,3 milliards de FCFA par rapport au budget de 2023 comprennent les dépenses du budget général évaluées à 2331,2 milliards de FCFA et celles des comptes spéciaux arrêtés à 237,7 milliards de FCFA.

Des dépenses fortement orientées vers les secteurs productifs et sociaux

Les charges de financement et de trésorerie seront également en hausse de 8,3% par rapport à 2023, soit 1 487,9 milliards de FCFA. L'essentiel de ces ressources sera affecté au règlement de la dette, soit 1 464,1 milliards FCFA, dont 836,5 milliards de FCFA seront destinés au règlement de la dette extérieure.

Un projet de budget élaboré sur des bases solides

Le Projet de Loi de finances pour l'exercice 2024 est un budget bien structuré et basé sur des hypothèses réalistes. Les ressources tiennent compte d'une contraction de la croissance mondiale en raison d'une récession attendue de l'économie européenne (portée par l'Allemagne) pour cette fin d'année ainsi qu'une croissance plus limitée non

seulement de la Chine en raison des risques liés à son marché immobilier, mais aussi des USA en raison d'une inflation persistante qui inquiète les marchés et maintiennent les taux d'intérêt des crédits à la hausse. Ces incertitudes vont impacter négativement les cours mondiaux des matières premières notamment l'énergie, amplifiés par les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient d'où l'hypothèse la plus pessimiste du prix du baril de Brent à 72\$ (contre 74,86\$ actuellement).

Mais pour augmenter les ressources budgétaires de l'État, le gouvernement compte sur une augmentation des recettes fiscales et douanières par le biais d'une meilleure maîtrise de l'assiette et du recouvrement. L'État compte utiliser ces ressources pour assurer la relance de l'économie nationale par des investissements dans l'aménagement routier ainsi que la construction d'infrastructures. L'octroi massif d'aides sociales aux couches les plus défavorisées du pays et le renforcement des effectifs de fonction publique vont doper la consommation nationale et stimuler le dynamisme des marchés locaux. Enfin, pour optimiser l'efficacité budgétaire, le gouvernement compte renforcer les contrôles, lutter contre les détournements et le gaspillage des ressources publiques. ●

Jean Paul Augé OLLOMO

▶ INVESTISSEMENT

CONSTRUCTION DE LIBREVILLE 2

Ville utopique ou révolution urbaine ?

La modernisation de la capitale gabonaise est l'une des priorités affichées du président de la Transition. Afin d'améliorer le cadre de vie de ses habitants, le pouvoir exécutif souhaite lancer urgemment de grands travaux d'aménagements et d'infrastructures ainsi que la construction de nouveaux édifices administratifs et des logements sociaux dans un espace intégralement réaménagé afin de désengorger l'actuelle Libreville dont les normes urbaines sont obsolètes. Retour sur le projet le plus ambitieux du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI).

Une capitale politique en proie à un énorme déficit en infrastructures

Les nouvelles autorités du CTRI, en tête desquelles le président de la transition, le général de brigade Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, entendent marquer de durablement de leur empreinte sur l'Histoire du Gabon. À ce titre, le patron de l'exécutif gabonais souhaite dépoussiérer certains grands projets d'infrastructures qui avaient été abandonnés pour des raisons inconnues et qui pourtant auraient permis de résoudre certains gros problèmes auxquels fait face Libreville. En effet, la capitale politique et plus grande métropole urbaine du pays fait face à d'innombrables difficultés liées à une absence de plan d'aménagement urbain associé à des facteurs tels que la pollution, les embouteillages monstrueux, une forte densité humaine parfois sujette à une extrême pauvreté.

Les architectes gabonais appelés à se pencher sur le projet Libreville 2

C'est donc pour redonner un autre visage à Libreville, en la dotant d'infrastructures dont elle fait cruellement défaut tout en y ajoutant des projets d'envergure qui

en feront une ville moderne que le Chef de l'État a convié à son cabinet de travail les membres du Conseil supérieur de l'Ordre des architectes du Gabon le 31 octobre 2023. Conduite par son secrétaire général Jean Noël NGOKOUBA, les architectes ont été édifiés sur la vision du CTRI en vue d'en faire une ville où les conditions de vie seront améliorées et qui puisse servir de modèle pour d'autres pays à l'instar de certaines grandes métropoles comme Kigali, la capitale rwandaise plusieurs fois récompensée pour la qualité de son urbanisme et son cadre de vie urbain. À cet effet, le Président a demandé à ces professionnels de lui présenter des pistes de solutions qui pourraient permettre de bâtir une ville nouvelle dénommée « Libreville 2 » dans laquelle seraient intégrés les projets d'un nouvel aéroport à Andem situé en périphérie de Ntoum.

De nouveaux aménagements urbains et routiers

Il s'agit donc d'un projet d'envergure qui demandera la construction de nouvelles routes, l'aménagement de

voies de contournement, de nouvelles aires dédiées aux logements, aux services publics et aux loisirs, le tout exécuté dans des délais raisonnables avec des coûts qui soient supportables pour le contribuable gabonais. Cette nouvelle cité, Libreville 2, s'étendra au-delà des frontières de l'actuelle jusqu'à Ntoum et intégrera des projets structurants qui comprendront des logements sociaux, des cités administratives et économiques dans un environnement écologique et durable.

Une ancienne idée restée longtemps lettre morte

L'idée de bâtir une nouvelle ville ne date pas d'aujourd'hui. En effet, certains acteurs politiques avaient déjà suggéré la construction d'une nouvelle capitale en lieu place de Libreville. Lors des élections présidentielles de 2005, le candidat Pierre MAMBOUNDOU (1946-2011) avait déjà inscrit cette solution dans son programme de société. Ce dernier souhaitait même que la future capitale soit rebâtie autour de la ville de Ntoum. Puis lors des dernières

Des projets de nouvelles villes à travers le monde

D'autres pays dans le continent africain et ailleurs ont également leurs projets de construction de nouvelles cités avec des missions spécifiques. En effet, le cas de Diamniadio au Sénégal vise à désengorger la capitale sénégalaise Dakar fortement surpeuplée en mettant l'accès sur l'habitat et les logements sociaux. À Konza City au Kenya, l'accent est mis sur la construction d'une ville évoluée avec de nouvelles technologies pour favoriser l'implantation de sociétés high-tech dans le pays. Le projet « The Line NEOM » en Arabie Saoudite de construction d'une "mégacité" en plein cœur du désert devrait accueillir les jeux asiatiques de 2026. Tous ces projets sont surtout politiques et visent à mettre en avant le dynamisme de ces pays. Cependant, leur concrétisation se heurte parfois à un problème de financement ou à des questions de protection de l'environnement, ce qui rend parfois utopique leur réalisation.

Un projet pas si utopique en définitive

Pour que ce rêve de voir jaillir une nouvelle capitale dotée de toutes les infrastructures qui en feraient une ville moderne et écologique, les autorités de la transition doivent s'appuyer sur l'expertise locale et l'investissement national si elles veulent se donner une chance de voir véritablement aboutir Libreville 2. La réponse à la question du budget et de son financement permettra de mieux cerner la viabilité de cet ambitieux projet. La tâche est certes titanesque, mais pas insurmontable pour le Gabon, car avec les ressources financières et humaines dont regorge le pays, l'Histoire par le passé nous a montré comme pour le chantier du Transgabonais (1978-1986) qu'il n'existait pas d'obstacles infranchissables tant qu'un leadership fort s'exprime à la tête du pays. ●

Séif MOSTLEY



élections générales d'août 2023, le candidat à la présidentielle Gervais ONIANE avait proposé de créer une nouvelle cité administrative qui irait de Ntoum jusqu'à Kango en y intégrant même Donguila et Cocobeach! Même si la construction de Libreville doit d'abord être une réponse au développement anarchique que connaît l'actuelle capitale gabonaise, sa mise en œuvre doit cependant être incluse dans un vaste projet cohérent de modernisation urbaine.

► SOCIÉTÉ

RISQUE D'UNE NOUVELLE SUSPENSION DU GABON DE L'ITIE

Les craintes de la société civile.

En raison du coup d'État militaire du 30 août dernier, le Conseil d'administration de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) a décidé, le 1er septembre, de mettre le Gabon sur surveillance active pendant trois mois. Du côté de la société civile gabonaise, cette décision est vue comme une seconde exclusion du Gabon de l'ITIE.

Le Gabon a réintégré l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) le 21 octobre 2021 après huit ans de suspension pour non-transparence dans la gouvernance des industries extractives. Selon les autorités gabonaises, la réadhésion du Gabon à cette norme internationale permettra au pays d'améliorer la transparence dans la gestion des revenus tirés de l'exploitation des ressources minières, gazières et pétrolières. Mais depuis le 30 août dernier, la position du Gabon est mal perçue par la communauté internationale avec le coup de force perpétré par les forces de sécurité et de défense regroupées au sein du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI).

La prise du pouvoir par les militaires a en effet conduit le Conseil d'administration de l'ITIE à mettre le pays sur surveillance active pendant trois mois. Cette décision semble compliquer l'équation du Gabon dans la mise en œuvre des exigences de l'Initiative, malgré la publication de son rapport 2021, le 20 avril 2023. En ré-

alité, il s'agit d'une condamnation de principe correspondant à la suspension pour cause d'instabilité politique ou de conflit prévue par la norme ITIE dans son volet de suivi de sa mise en œuvre par le Conseil d'administration à l'article 8.2.

La société civile redoute une seconde exclusion du pays à cette Initiative. « Le pays est doublement exposé au risque de suspension. D'abord, si l'inaction ou les tergiversations se poursuivent autour de l'importance et l'urgence de mettre enfin en œuvre les mesures correctives telles que présenter par le collège élargi de la société civile dans sa note de position. Ensuite, l'impréparation du pays en vue de la validation ITIE prévue, le 1er juillet 2024 », a indiqué Guy René MOMBO LEMBOMBA, point focal du collège de la société civile au Groupe multipartite (GMP), au cours d'une interview accordée au site d'information Gabonreview.

Selon le point focal, le coup de « liberté » du 30 août a précipité et accéléré les fractures liées aux faiblesses institutionnelles et de la gouvernance approximative du GMP de l'ITIE-Gabon. Il ne s'agit pas plus de la suspension pour cause de non-respect des principes et exigences de l'ITIE, toutefois une évaluation sera menée à cet effet pour en avoir le cœur net.

Tout mettre en œuvre pour éviter une nouvelle suspension

Le Gabon a beaucoup tiré les leçons de sa sortie de l'ITIE, le 27 février 2013. Selon le gouvernement, la publication du rapport ITIE Gabon 2021 illustre la volonté manifeste du pays de se maintenir au sein de cette instance

internationale prestigieuse. Le pays a à cœur de mieux faire en matière de transparence dans la gestion des revenus tirés des industries extractives. Des efforts restent à faire pour se conformer aux exigences de la norme ITIE. Le Groupe multipartite devrait élaborer et adopter un plan d'urgence de cette période de surveillance. À ce sujet, « le collège de la société civile, dans sa note de position ayant servi au plaidoyer, avait déjà tout anticipé en proposant des recommandations. Ces dernières seront complétées par celles qui figurent dans le document de l'état des lieux de la mise en œuvre de l'ITIE au Gabon », a affirmé le point focal.

Au cours de sa prestation de serment en septembre dernier, le président de la Transition, le général Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, a déclaré respecter les engagements nationaux et internationaux du Gabon. Cela implique le triomphe des objectifs de la transparence des industries extractives pour lesquels les populations rêvent d'être enfin les premiers bénéficiaires. « Il revient aux décideurs de ne plus tergiverser, hésiter et de confirmer l'engagement du pays pris le 25 janvier 2021 à travers la lettre de l'ancien président de la République et en prenant au sérieux les différentes suggestions honorables émanant du collège élargi de la société civile. Le compte à rebours a commencé, le 9 octobre 2023, place à l'action en mobilisant les moyens et ressources de toute nature (humaines, techniques, financières) », a expliqué Guy René MOMBO LEMBOMBA, tout en soulignant qu'il reste pessimiste à cause des faibles scores enregistrés à ce jour au sujet de la mise en œuvre des exigences. La validation ITIE n'est donc pas acquise, mais davantage en péril si la situation reste en l'état. ●

Brice GOTOA

DÉCONFINEZ VOTRE MARQUE



Think different

Studio de Graphisme

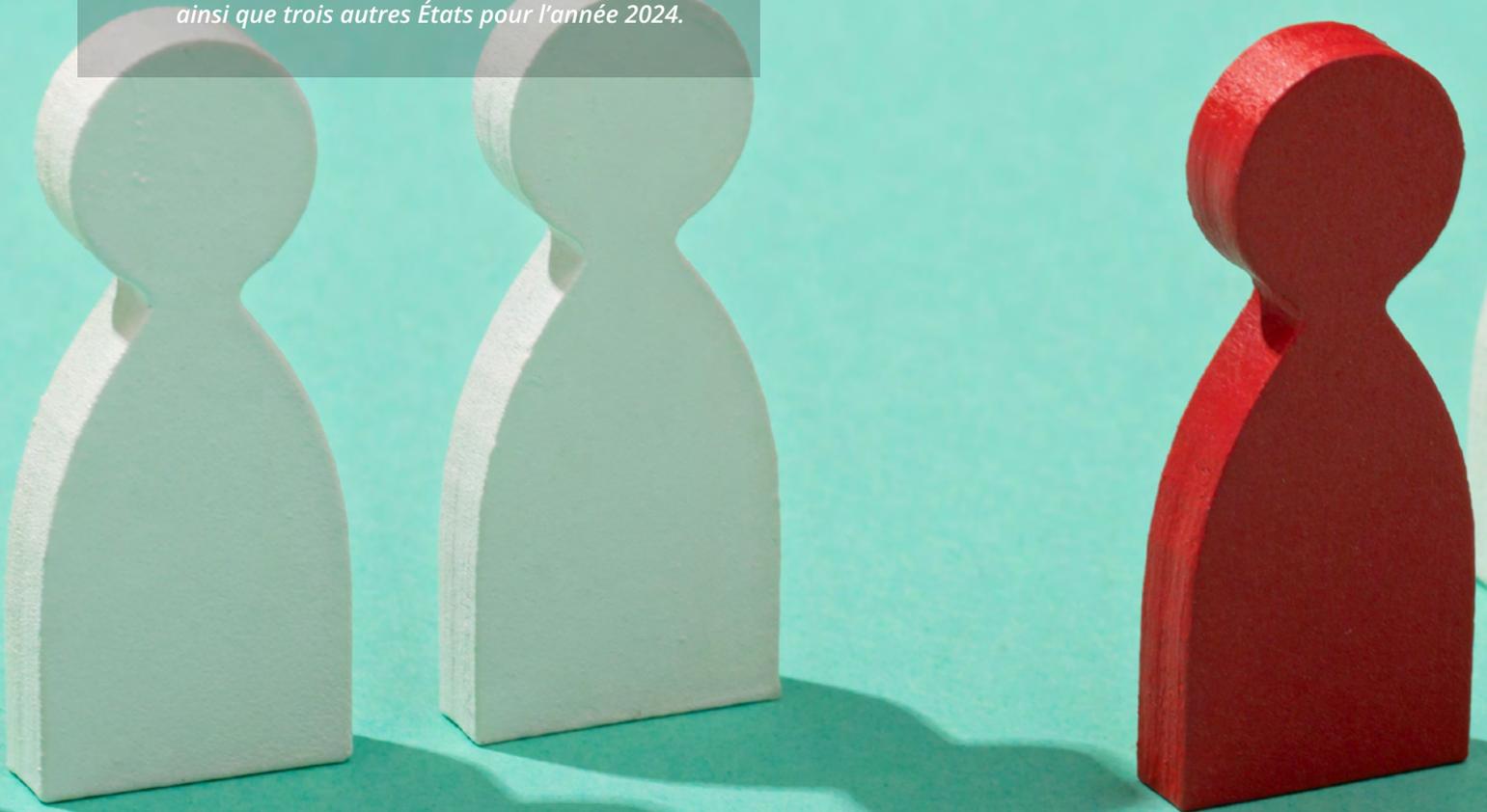
+241 - (0)74 - 81 - 92 - 83

▶ INTERNATIONAL

AGOA

Le Gabon écarté par les États-Unis.

Conséquence du coup d'État intervenu dans le pays fin août 2023, et en dépit des promesses de Libreville d'un retour à l'ordre constitutionnel en 2025, les autorités américaines ont exclu le Gabon du bénéfice de leur loi sur les importations ainsi que trois autres États pour l'année 2024.



De nouveaux pays exclus du bénéfice de cette loi par les États-Unis

L'administration de Joe Biden, par la voix de son sous-secrétaire d'État au commerce Arun VEKATARAMAN, a rendu publique la liste des pays bénéficiant de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) pour l'année 2024. En effet, il s'agit d'une loi qui avait été initiée en 2000 par le Président Bill CLINTON pour faciliter les exportations des pays africains vers les États-Unis sans droit de douane ni limite de quotas. Pour l'année dernière, plus de 6 400 produits venus d'Afrique ont pu ainsi être importés sur le marché américain. Cependant, pour bénéficier des effets de cette loi, les pays concernés doivent présenter « des progrès continus en matière de protection du pluralisme politique et de l'État de droit » conformément à l'article 506A de la loi sur le commerce des États-Unis. Ainsi, chaque année, Washington publie la liste des États qui durant un an pourront bénéficier de ces facilitations ainsi que ceux qui en sont exclus. Pour cette année 2024, pas moins de quatre pays du continent africain sont exclus du bénéfice de l'AGOA à savoir : le Niger, la République centrafricaine, l'Ouganda et le Gabon.

Des sanctions motivées par diverses raisons

Renouvelée en 2015 pour une durée de 10 ans, l'AGOA est en cours de négociation pour son prolongement au-delà de 2025. Les raisons de l'exclusion de ces quatre pays sont diverses. En effet, la prise de pouvoir par les militaires au Niger et au Gabon, le rapprochement de Bangui avec la Russie et la présence des paramilitaires de Wagner en Centrafrique ainsi que les violations des droits des populations autochtones au sujet du mégaprojet pétrolier de Total ainsi que son impact négatif sur l'environnement en Ouganda sont les raisons invoquées pour leur exclusion. Rappelons qu'en 2022, le Mali, le Burkina Faso et la Guinée avaient déjà été exclus en raison de l'arri-

vé de putschistes au pouvoir. Au cours de cette même année, les pays avaient exporté pour plus de 30 milliards de dollars US de produits essentiellement agricoles, miniers et pétroliers vers les États-Unis. Un tiers des pays éligibles à l'AGOA qui sont en Afrique ont ainsi pu ainsi exporter pour 10,3 milliards de dollars US en 2022 contre 6,1 milliards en 2021. Une hausse significative qui n'aura pas bénéficié à tous les pays de la même manière.

Un impact économique très limité sur les pays concernés

L'exclusion du Gabon de l'AGOA fait également suite à la suspension de l'intégralité de l'aide américaine en raison des événements du 30 août 2023 avec l'arrivée des militaires du CTRL au pouvoir dans le pays. Selon le ministère en charge de l'économie, le pays de l'oncle Sam n'est que le 5ème fournisseur du Gabon. Quant aux exportations, le manganèse sous sa forme de minerais est le principal produit acheminé vers les États-Unis. Mais cette exclusion de l'AGOA a-t-elle un impact significatif sur les pays concernés ? Assurément, la réponse est négative. En effet, l'exclusion de l'AGOA n'enraye pas la capacité d'exportation des pays émetteurs, tout au plus, elle favorise la réorientation des filières d'exportation vers d'autres pays. Ainsi, le coton du Burkina Faso va désormais sur les marchés en Europe et en Asie. Le Mali envoie à présent son or à Dubaï et son coton en Chine. Le Niger exporte son pétrole vers la Chine et la Guinée a trouvé de nouveaux débouchés à sa bauxite en Russie et en Chine. En réalité, l'impact économique réel d'une telle situation est surtout sectoriel. Par conséquent, pour ce qui est du Gabon, seul le manganèse sera impacté, car 64% de ce minerai est exporté aux États-Unis. De même qu'en Ouganda, le secteur du café sera le seul à être fortement impacté, car 50% sont destinés au marché nord-américain tandis que le Niger verra une grande partie des produits chimiques dérivés du pétrole être impactés par cette sortie de l'AGOA.

Des sanctions qui modifient les échanges économiques

Ces changements vont, en réalité, plus loin. Les pays exclus de l'AGOA sont contraints de chercher de nouveaux appuis financiers ailleurs pour réaliser leurs projets, se détournant ainsi des bailleurs de fonds traditionnels, dont le FMI et la Banque mondiale, considérés comme des instruments de domination de Washington. Ainsi, on observe donc un accroissement significatif de financement de la Russie, de la Chine ou d'institutions financières telles que la Nouvelle Banque de Développement des BRICS. Ainsi, le Niger a pu réaliser le mégaprojet de construction de pipeline pour son pétrole grâce au soutien de la Chine.

Le recul de la présence des États-Unis au Gabon

La raison du faible impact de la sortie du bénéfice de l'AGOA sur l'économie gabonaise s'explique essentiellement sur le faible niveau d'investissement des entreprises américaines dans le pays. En effet, les États-Unis ne sont présents au Gabon que dans les secteurs énergétique, minier et financier. Cette présence s'est même encore réduite avec la vente annoncée des actifs d'Assala appartenant au fonds américain Carlyle qui présente au Gabon notamment dans le secteur de l'exploitation pétrolière onshore. Par conséquent, la recherche de marchés de substitution pour nos matières premières minières et énergétiques dans le contexte économique mondial ne devrait pas présenter trop de difficultés pour nos entreprises qui n'auront qu'à se tourner vers d'autres marchés tout aussi porteurs en Asie et en Europe.

En définitive, le Gabon saura maintenir le cap des réformes économiques engagées depuis quatre mois malgré cette sanction. Pour preuve, le pays s'est doté en 2024 du plus important budget de son histoire en pleine période de transition. ●

Jean Paul Augé OLLOMO

► PUBLIREPORTAGE

INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE

Bilan de la deuxième Table ronde de la Cemac à Paris.

Les 28 et 29 novembre 2023, la capitale française a accueilli la deuxième Table ronde des bailleurs de fonds pour la mobilisation des financements en faveur des projets intégrateurs de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac). Sous l'égide du chef de l'État centrafricain, Faustin Archanges TOUADERA, président en exercice de la Conférence des chefs d'État de la Cemac, ces assises parisiennes ont suscité une forte participation des parties prenantes.

Une récolte fructueuse

Cette deuxième table ronde a été couronnée de succès, d'autant qu'elle a, une fois encore, dépassé les attentes initiales. Les résultats ont été concluants, avec une récolte de financements atteignant 9 209,95 millions d'euros, soit environ 104,2% du montant attendu. Ce surplus, s'élevant à 374,8 millions d'euros, ne prend pas en compte les promesses confirmées des partenaires financiers, incluant Arise (301 millions d'euros), la BDEAC (695 milliards de FCFA), la Banque africaine de développement (389,77 millions d'euros), la Banque mondiale (330 millions de dollars), Blend Finance (5 596 millions d'euros), le WAGAS (400 millions d'euros) et la Chambre de commerce africaine en Scandinavie (environ 200 millions d'euros).

Le coût total des treize projets intégrateurs s'élève à 8 835,875 millions d'euros. La Cemac a déjà mobilisé 1 513,701 millions d'euros, soit 17,13% du coût total, et sollicite 82,87% supplémentaires correspondant à 7 322,174 millions d'euros auprès de ses partenaires.

Contribution à la consolidation de la CEMAC

« À tous ceux qui ont promis un financement et contribué aux pro-

jets intégrateurs de la Cemac, notre communauté, nos chefs d'État, nos gouvernements et nos peuples vous remercient chaleureusement. Vous avez posé une pierre angulaire à la consolidation de la Cemac et au bien-être de ses 63,8 millions d'habitants. Vous avez inscrit en lettres d'or une page d'histoire de la Cemac ce jour de novembre 2023. Nous vous en sommes infiniment reconnaissants », a déclaré le ministre de l'Économie et des Finances congolais Jean-Baptiste ONDAYE, en sa qualité de président de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC) et du comité de pilotage du Programme des réformes économiques et financières de la CEMAC (Pref-Cemac), pour marquer sa satisfaction face à la suite de résultats dépassant les prévisions.

Évolution des projets intégrateurs de la Cemac

Le ministre Jean-Baptiste ONDAYE a retracé l'origine des projets intégrateurs de la Cemac, soulignant les défis économiques consécutifs aux chocs pétroliers, sécuritaires et sanitaires depuis 2014. Les sommets de 2016, 2019 et 2021 ont défini une stratégie régionale de sortie de crise, confiée à la présidence dédiée du président Denis SASSOU N'GUESSO du Congo.

L'adoption à Yaoundé, le 22 novembre 2019, d'un premier programme de



onze projets intégrateurs prioritaires a marqué le début d'une série d'actions. La première table ronde en novembre 2020 à Paris a mobilisé près de 3,8 milliards d'euros, dépassant largement l'objectif initial de 3,3 milliards.

Vision pour l'avenir de la sous-région

Cet événement dédié à l'intégration sous-régionale a permis de présenter treize projets clés, allant des infrastructures routières aux lignes de chemin de fer, visant à renforcer les échanges commerciaux régionaux, accroître la transformation locale des ressources et renforcer la résilience économique face à d'éventuels chocs futurs.

Ces financements prometteurs, dépassant l'objectif initial, témoignent de la confiance des partenaires en l'énorme potentiel de l'Afrique centrale. L'espace Cemac, couvrant 3,02 millions de km² et abritant près de 63,8 millions d'habitants, est une terre d'opportunités avec ses ressources diversifiées et sa situation géographique stratégique.

La deuxième Table ronde des bailleurs de fonds de la Cemac a été un jalon historique, renforçant la conviction que l'intégration sous-régionale est essentielle pour le développement durable et la prospérité de la sous-région.

Séif MOSTLEY

Conseil Gabonais des Chargeurs



Au service des **Importateurs**
et **Exportateurs**

Nos Missions

- L'Assistance aux Chargeurs;
- L'Encadrement du Trafic de Fret Multimodal;
- La Traçabilité des Cargaisons;
- La Promotion des moyens de transports moins agressifs pour l'environnement;
- La Gestion de l'Observatoire National de Transport de Fret.



3
Représentations

- Représentation Europe & Amériques
- Représentation Ogooué-Maritime et sud Gabon
- Représentation Nord Gabon



1
Réseau mondial de Mandataires

- FRABEMAR - AFRICAN DESK
- TRANS YASSINE



10
Bureaux et antennes
(Owendo, Port-Môle, Acaë, Ntoum Nkok, Aéroport, Oyem, Bitam)



DIRECTION GÉNÉRALE

Owendo en face de la gare SETRAG
BP : 1163 Libreville - Gabon
Tél : (+241) 011.70.75.85 / 011.70.75.86
(+241) 066.14.86.19
E-mail: infos-assistance@cgcgabon.com
Site web : www.cgcgabon.ga

REPRÉSENTATION OGOOUÉ MARITIME ET SUD GABON

Port-Gentil à l'ancien Port-Môle
BP : 360
Tél : (+241) 011.55.25.86
Fax : (+241) 011.56.01.17

REPRÉSENTATION EUROPE ET AMÉRIQUES

Paris
4, Avenue Franklin-Roosevelt
BP : 75 008 Paris
Tél : (+33) 1 56 59 91 52
Fax : (+33) 1 49 53 09 31

VOTRE GOÛT
PRÉFÉRÉ EST
DE RETOUR

Maintenant disponible dans tous les points de vente



VRAIMENT MAGIQUE

